



CORPORATION DES GUIDES ACCOMPAGNATEURS DU QUÉBEC

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

le 5 février 2017 à 10 h

au 1494, rue Ontario est, Montréal (Québec)

PRÉSENTS : Alain Duhaim, Gilles Laramée, Robert Petit, Sylvie Frigon, Ghislain Lamoureux, Delphine Melanson et José Ignacio Delgado et 38 membres en règle.

Compte-rendu

1- Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 10 h 5.

2 - Nomination de la présidence d'assemblée

Christine Fortin est nommée présidente d'assemblée.

3- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Pierre Gagnon propose d'ajouter un point au varia pour faire un suivi sur les célébrations du 25^e anniversaire de la CGAQ. Marlène Simard propose d'ajouter au varia un point sur le permis de ville de Montréal. L'ordre du jour avec les ajouts au varia est adopté à l'unanimité.

4- Lecture et adoption du compte-rendu de l'assemblée générale du 17 janvier 2016

Denise Daigle propose de remplacer le mot « pas » par « par » à la p. 2 point 6, 5^e ligne. Le compte-rendu avec la modification est accepté à l'unanimité.

5- Suivis du dernier compte rendu

Revenu Canada : le suivi sera fait au point 7.

Il est proposé que la CGAQ donne un point d'information aux membres à chaque année concernant les obligations légales à déclarer les revenus gagnés.

Proposée par Pierre Gagnon, appuyée par Céline Landry. La proposition est adoptée à la majorité.

Staff Académie : Robert Petit explique la différence Staff Académie et Staff Événementiel. La CGAQ n'accepte pas de membre provenant de Staff Académie qui n'ont pas complété 2 circuits, elle n'est pas une institution reconnue. 3 résolutions du CA ont été votées à cet effet.

Passeport Ottawa : le privilège a été réactivé. La demande se fait en ligne. Il est préférable d'apporter une carte d'affaire. Ce privilège est réservé aux membres de la CGAQ et à un accompagnateur. Les dates sont requises.

Permis de ville de Québec : une lettre a été envoyée à la ville de Québec. Un comité a été formée pour étudier les tenants et aboutissants de la nécessité d'avoir un permis de ville. Pour l'instant, le permis est toujours requis. L'information sera transmise aux membres.

6- Rapport du président

En 2017, la CGAQ fêtera ses 25 ans. Les critères d'admissibilité à la CGAQ se sont resserrés en 2016. Selon les résultats du sondage de janvier 2017, 54,6% des membres exercent le métier de guide. 60% des membres guident moins de 60 jours par an. 50% sont des hommes et 50% des femmes. 77,5% ont 51 ans et plus. 85% des répondants sont membres depuis moins de 10 ans. 39,4% sont salariés. 87,3% des répondants sont satisfaits de leur statut.

Remerciements aux membres du CA et particulièrement à Alain Duhaime pour son implication exemplaire. Alain Duhaime ne renouvellera pas son mandat au sein du CA et son poste est en élection.

7- Rapport financier

Gilles Laramée présente le rapport financier. Le total des revenus pour 2016 est de 12 548,35\$ et les dépenses s'élèvent à 10 740,53\$. Par rapport à 2015, les dépenses ont diminué de 741,67\$. Ceci est dû au fait que le numéro de téléphone de la CGAQ a été annulé au mois de juin et que le CA a tenu ses réunions dans des locaux gratuits. Autre dépense : 250,00\$, cela correspond à des cartes-cadeaux remises aux membres sortants du CA pour les remercier de leur implication.

Un budget doit être prévu pour le 25^e anniversaire, le 20^e anniversaire a coûté 4000\$.

Le rapport financier est adopté à la majorité.

Commentaire de Lise Hénault : propose de conserver le cadeau offert aux membres sortants du CA.

Il est proposé que le CA ait le pouvoir discrétionnaire de manifester l'appréciation aux membres sortants du CA.

Proposée par Pierre-André Dupont, appuyée par Lise Hénault. Adoptée à la majorité.

8- Rapport des comités

8.1 Membrariat

En 2016, la CGAQ comptait 312 membres, dont 162 femmes, qui représentent 51% des membres. Au niveau de la répartition géographique, la très grande majorité des membres est à Montréal, avec 144 membres, la 2^e position étant la Montérégie avec 48 membres. Selon les résultats du sondage de janvier 2017, 22% des membres sont guides depuis 6 à 10 ans. En date du 4 février 2017, il y a 192 membres en règle, dont 49 demandes en attente. Raisons de non renouvellement : déménagement, plus intéressé.

Raison de refus de la CGAQ : études à Staff Académie, n'a pas complété 2 circuits.

La CGAQ compte 2 membres qui sont non résidents du Québec. Une permission spéciale leur a été accordée étant donné qu'ils sont membres de longue date. Toute nouvelle demande qui ne respecte pas le critère de résidence au Québec sera refusée.

8.2 Formation

Pour Montréal, 447 personnes ont été rejointes en 2016, soit une moyenne de 37 personnes par activité. La liste des activités est présentée, 12 activités ont été réalisées pour la région de Montréal.

Formation à venir en 2017 : RCR, la période d'inscription est en cours.

La grande région de Québec compte 50 membres. Activités : février 2016 les chauffeurs étaient invités mais ne se sont pas présentés. Un total de 5 formations ont été organisées. Pour 2017 : visite du musée des Augustines, formation RCR et visite du musée des Beaux-Arts.

Précision de François Tisseur : la raison pour laquelle la formation du Mile Carré doré du 28 juin s'est terminée avec 8 participants est due aux mauvaises conditions météorologiques.

Pause de 11 h 40 à 12 h 20

8.3 Éthique et conditions de travail

Alain Duhaime explique ses motifs pour ne pas se représenter au CA. Malgré les avancées réalisées, il sentait qu'il n'y avait plus rien de nouveau à apporter au comité sans une volonté réelle d'aboutissement de la part de la communauté des guides.

En 2016, les offres d'emploi ont été vérifiées une à une avant publication. Pour être publiées, les offres d'emploi doivent contenir des dates précises. Les offres uniquement aux USA ne sont pas publiées. La CGAQ ne partage pas la liste de ses membres avec les employeurs.

Non renouvellement de l'abonnement de la CGAQ à la CQRHT.

Lettre aux employeurs et grille salariale : la grille salariale de 2017 est la même que celle de 2016. Elle a été envoyée à tous les employeurs.

Formations à Montréal et à Québec sur les lois et les normes du travail, 15 participants chacune

Résolutions de 2016 du CA : ne pas fournir de listes de membres à Staff Académie, ne pas publier d'offres d'emploi provenant d'agences de placement (n'offre pas de protection, ponction sur le salaire).

Réponse à une question : Staff Académie est la seule agence de placement connue. Il faut rester informé des employeurs qui recrutent des guides de Staff Académie.

L'École de Lanaudière est une institution reconnue par la CGAQ, pourtant elle offre des cours à distance. Un suivi sera fait à ce sujet par Robert Petit pour analyser le contenu de la formation.

Plaintes à la CNESST (Commission des normes, de la sécurité et de la santé au travail): il faut davantage de solidarité, former un groupe.

Résultats du sondage réalisé en avril 2016 : Années d'expérience : 13 et plus. Heures de travail/jr : entre 12 et 18. Nombre de jours travaillés pendant la saison : 69 en moyenne. Le salaire moyen se situe entre 120\$ et 150\$ mais il y a 4 réponses entre 100\$ et 110\$.

Il existe des guides qui sont à la fois travailleurs autonomes et salariés. La préoccupation de la CGAQ est que tous les guides soient salariés. La loi ne permet pas d'offrir un choix. C'est la présence ou l'absence d'un lien de subordination qui détermine ce statut. Il est suggéré de contacter la Régie des rentes du Québec pour avoir des réponses par rapport au statut de guide salarié ou autonome. Document de Revenu Québec présentés par Gilles Laramée – travailleur autonome ou salarié. Les informations à ce sujet sont sur le site de la CGAQ.

Suggestion pour le prochain sondage : donner l'option de répondre travailleur autonome ET salarié.

Il est suggéré de former un comité pour étudier la question du statut salarié vs travailleur autonome en profondeur.

Cas mentionnés de salaires impayés, tous les cas ont été réglés.

Remerciement spécial à Alain Duhaime pour son engagement à faire respecter les normes du travail.

8.4 5 à 7 (Montréal et Québec)

Les rapports ont été présentés au point 8.3

8.5 Site internet

Michel Giroux présente le rapport. La mise à jour des textes est faite continuellement, 35 nouveaux

documents ont été mis en ligne en 2016. Tous sont invités à envoyer des documents pour publier sur la banque de documentation à l'adresse webmestre@cgaq.ca

Le site a reçu 11 600 visites depuis 2014. Les faux formulaires complétés par des robots ont été bloqués. La sauvegarde du site est faite périodiquement.

Paypal : une étude est en cours pour améliorer son utilisation. Cela pourrait se faire à partir d'un compte Paypal. L'argent peut être envoyé par courriel à info@cgaq.ca. La personne responsable de Paypal est toujours Louise L'Heureux. Cela ne sera pas changé pour l'instant. Les frais pour l'utilisation de Paypal ont été présentés dans le rapport financier.

Il n'y a pas moyen d'aviser les membres de l'ajout d'information sur le site de la CGAQ. Toute information pertinente publiée sur Facebook pourra être publiée sur la banque de documentation.

8.6 Facebook

Marie France Lefebvre présente le rapport avec les statistiques. La page Facebook a 316 mentions « J'aime » au 31 décembre 2016. 209 statuts publiés en 2016, vus par 130 personnes en moyenne. Les suggestions de publication de la part des membres sont bienvenues. Statuts records sur la raison des escaliers à l'extérieur à Montréal (1064 personnes rejointes).

Type d'information publiée : activités, formations, informations touristiques.

Les publications sur Facebook concernant les activités réservées aux membres contiennent la mention qu'il faut être membre en règle.

9- Critères d'admission de la CGAQ

Critère d'admissibilité actuel : avoir une attestation d'une institution de formation reconnue ou avoir complété au moins 2 circuits. Circuit documenté : preuve à l'appui tel que talon de paie ou lettre de l'employeur.

Il est proposé que, tout en favorisant la formation sous toutes ses formes par des institutions ou entreprises, il soit nécessaire d'avoir complété au moins 2 circuits (documentés) pour joindre les rangs de la CGAQ.

Proposée par Alain Duhaime, pas d'appuyeur.

Il est proposé qu'il soit nécessaire d'avoir complété un minimum de 15 jours au total comme guide accompagnateur, constitués d'un minimum de 3 jours consécutifs pour joindre les rangs de la CGAQ.

Contre-proposition de Rosanne Deslandes, appuyé par Alain Pelletier. Alain Duhaime se rallie à la contre-proposition.

Il est proposé que, tout en favorisant la formation sous toutes ses formes par des institutions ou entreprises, il soit nécessaire d'avoir complété un minimum de 15 jours au total comme guide accompagnateur, constitués d'un minimum de 3 jours consécutifs, pour joindre les rangs de la CGAQ.

Contre-proposition de Rosanne Deslandes, appuyée par Michel Marmen. La proposition est rejetée.

Il est proposé que, tout en favorisant la formation sous toutes ses formes par des institutions ou entreprises, il soit nécessaire d'avoir complété un minimum de 15 jours au total comme guide accompagnateur, constitués d'un minimum de 3 jours consécutifs et une formation obligatoire dans une institution reconnue par la CGAQ, pour joindre les rangs de la CGAQ.

Proposée par Marlène Simard, appuyée par Suzanne Gosselin. Cette proposition est adoptée à la majorité.

Proposition / débat : doit-on inclure les guides de villes ou accompagnateurs dans la CGAQ? Ceci sera vu

au varia si le temps le permet.

10- Montant de la cotisation de la CGAQ pour 2017

Il est proposé de maintenir les frais d'adhésion à 40\$ pour 2017.

Proposée par le CA, appuyée par René Paquin. Adoptée à l'unanimité.

Jean-Yves Bourdages propose d'inverser à l'ordre du jour les point 11 et 13. Adopté à l'unanimité.

11 – Élection au conseil d'administration

2 postes sont à combler au conseil d'administration (fin de mandat).

Alain Duhaime propose Gilles Laramée. Suzanne Gosselin propose Marie France Lefebvre. Gilles Laramée et Marie France Lefebvre sont élus.

12 – Charte

Il est proposé qu'un comité soit formé pour revoir la Charte.

Proposée par Robert Petit, appuyée par Alain Duhaime. Adoptée à l'unanimité.

13- Participation aux comités – recrutement

Les comités sont les suivants : formation, 5 à 7, éthique et conditions de travail.

Les personnes suivantes se montrent intéressées : Thérèse Bouchez pour le comité formation, Alain Pelletier pour le comité formation de Québec

14 – Varia

14.1 suivi 25^e anniversaire CGAQ

Le comité sera relancé au printemps 2017 par Robert Petit. La célébration aura lieu en novembre 2017.

14.2 Permis de guide ville Mtl

Coût relié au permis : 2000\$. Marlène Simard présente son cas, elle n'a pas son permis de ville de Montréal. Il lui est suggéré de s'adresser à l'AGPT.

14.3 Offres d'emploi de la part d'agences de placement

Il est proposé de ne pas publier d'offres d'emploi de la part d'agences de placement

Proposée par Robert Petit, appuyée par Jean-Yves Bourdages. Adoptée à l'unanimité .

15 - Levée de la séance

La séance est levée à 14 h 35.

Delphine Melanson

Vice-présidente administration

le 8 février 2017